



Primes RENOLUTION

ATTESTATION DE L'ENTREPRENEUR - VOLET TECHNIQUE ÉGOUTS (C2)

Version du 24/11/2022

Il y a deux types d'Attestations d'entrepreneur : un volet «Informations générales» et ce «volet technique». Si vous demandez plusieurs primes en même temps, il faut remplir la partie «Informations générales» une seule fois par entrepreneur. Le «volet technique» est à remplir pour chaque prime demandée. Veuillez joindre toutes ces attestations lors de votre demande de Primes RENOLUTION.

1. Renseignements concernant les travaux éligibles

Complétez les montants (HTVA) correspondant aux travaux éligibles tels que compris dans la ou les factures.

- Le placement et/ou le remplacement, sous l'emprise du bâtiment, y compris les déblais, remblais et remise en état du revêtement du sol après travaux, des conduites d'égouttement et des colonnes de chutes : _____ , _____ €
- Le placement et/ou le remplacement des chambres de visite, y compris les couvercles : _____ , _____ €
- Le placement et/ou le remplacement des avaloirs : _____ , _____ €
- Le placement de chambre de disconnection : _____ , _____ €

2. Renseignements concernant les quantités et mètre courant

Complétez les quantités et mètre courant tels que compris dans la ou les factures.

- Quantité de chambre de visite : _____ pièce(s)
- Quantité d'avaloir : _____ pièce(s)
- Quantité de chambre de disconnection : _____ pièce(s)
- Mètre courant d'égout : _____ m

3. Renseignements concernant la localisation des travaux

Indiquez le plus précisément possible la localisation des travaux au sein du logement (étage et pièce concernée, situation précise dans la pièce, emplacement extérieur de la zone concernée sur la parcelle, etc.) :

.....

.....

.....

.....

.....

4. Signature de l'entrepreneur·e

Fait le __ / __ / ____

À _____

Signature et cachet